

UNIVERSITÉ DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Cette Institution est dirigée par la Congrégation de Sainte-Croix. Fondée en 1864 et incorporée en 1868, elle reçut alors du Parlement Provincial une charte l'autorisant à conférer les Degrés universitaires.

LE SITE.

La position du Collège est des plus pittoresques. Il est situé sur une éminence qui domine la vallée de Memramcook et d'où l'on peut contempler sans contredit un des plus magnifiques panoramas qui se puisse voir dans les Provinces Maritimes. Éloigné d'une vingtaine de milles de Moncton, N. B. (le centre des affaires du chemin de fer Intercolonial), il se relie facilement par ces moyens de communication à toutes les diverses parties de la Puissance et des États-Unis. La Station de "College Bridge," en face de l'établissement, et à un mille de distance, est à cent douze milles de Saint-Jean, N. B., et à cent-soixante-cinq milles d'Halifax, N. É.

C'est à "College Bridge," et non à Memramcook, que les élèves doivent envoyer leurs bagages et qu'on doit adresser les paquets, boîtes, etc., pour le Collège.

Situé au milieu d'une belle campagne, le Collège offre, par sa

POSITION RETIRÉE,

des avantages que les parents judicieux ne sauraient manquer d'apprécier. Outre les avantages incontestables pour la santé des enfants, tels qu'air salubre, magnifiques places d'amusement pour toutes sortes d'exercices, etc., cet éloignement d'un milieu trop bruyant développe et favorise singulièrement le goût de l'étude. Soustrait aux distractions multipliées qu'on rencontre dans les grands centres, l'élève studieux donne toute son attention à ses devoirs journaliers, et même l'élève le moins enclin à l'étude se livre nécessairement au travail, comme à une distraction, dans un milieu où il ne trouve aucune occasion de passer plus agréablement son temps.